ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Defense et usage

Question écrite n° 10097

Texte de la question

Reponse. - 1o Le rayonnement culturel de la France aussi bien que le developpement de ses echanges economiques sont etroitement lies a la diffusion de sa langue, et le ministere des affaires etrangeres apporte une importante contribution aux activites de formation menees a cet egard, au sein du double reseau des centres culturels francais a l'etranger et des Alliances francaises. La part des credits d'intervention de l'Etat affectes aux 117 centres culturels (Afrique francophone non comprise) s'est fortement accrue au cours des dernieres annees, passant de 69 millions de francs en 1983 a 90 millions de francs en 1986 pour se maintenir a ce dernier niveau en 1987. L'enseignement demeure la fonction dominante de ces etablissements. Il concerne actuellement 135 000 eleves ou auditeurs. Outre l'apprentissage du francais de base, les centres culturels s'efforcent de satisfaire une demande de plus en plus diversifiee en organisant des cours de type universitaire ainsi que des cours de francais destines a des cadres d'entreprise, des chercheurs et des technologues. Un effort analogue est consenti en faveur de 200 associations affiliees a l'Alliance francaise de Paris, et qui accueillent 256 000 eleves. Treize millions de francs leur sont alloues annuellement sous forme de subventions de fonctionnement, cependant que l'Alliance francaise de Paris recoit du ministere des affaires etrangeres plus de 5 millions de francs pour financer son action a l'etranger. Dans chacun des deux reseaux, l'enseignement de la langue francaise est assure par des personnels detaches de l'Education nationale, et remuneres par le ministere des affaires etrangeres (pres de 600 au total), par une centaine de volontaires du service national actif et par des personnels que les etablissements recrutent localement ; 2o Si l'on excepte les etablissements scolaires francais qui relevent du ministere de la cooperation, le ministere des affaires etrangeres s'appuie sur 255 colleges et lycees francais, ou plus de 8 000 enseignants forment 111 000 eleves, dont 37 000 Francais et 74 000 etrangers.

Texte de la réponse

Reponse. - 1o Le rayonnement culturel de la France aussi bien que le developpement de ses echanges economiques sont etroitement lies a la diffusion de sa langue, et le ministere des affaires etrangeres apporte une importante contribution aux activites de formation menees a cet egard, au sein du double reseau des centres culturels francais a l'etranger et des Alliances francaises. La part des credits d'intervention de l'Etat affectes aux 117 centres culturels (Afrique francophone non comprise) s'est fortement accrue au cours des dernieres annees, passant de 69 millions de francs en 1983 a 90 millions de francs en 1986 pour se maintenir a ce dernier niveau en 1987. L'enseignement demeure la fonction dominante de ces etablissements. Il concerne actuellement 135 000 eleves ou auditeurs. Outre l'apprentissage du francais de base, les centres culturels s'efforcent de satisfaire une demande de plus en plus diversifiee en organisant des cours de type universitaire ainsi que des cours de francais destines a des cadres d'entreprise, des chercheurs et des technologues. Un effort analogue est consenti en faveur de 200 associations affiliees a l'Alliance francaise de Paris, et qui accueillent 256 000 eleves. Treize millions de francs leur sont alloues annuellement sous forme de subventions de fonctionnement, cependant que l'Alliance francaise de Paris recoit du ministere des affaires etrangeres plus de 5 millions de francs pour financer son action a l'etranger. Dans chacun des deux reseaux, l'enseignement de

la langue francaise est assure par des personnels detaches de l'Education nationale, et remuneres par le ministere des affaires etrangeres (pres de 600 au total), par une centaine de volontaires du service national actif et par des personnels que les etablissements recrutent localement ; 2o Si l'on excepte les etablissements scolaires francais qui relevent du ministere de la cooperation, le ministere des affaires etrangeres s'appuie sur 255 colleges et lycees francais, ou plus de 8 000 enseignants forment 111 000 eleves, dont 37 000 Francais et 74 000 etrangers.

Données clés

Auteur : M. Fuchs Jean-Paul
Circonscription : - UDF
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 10097
Rubrique : Francais: langue
Ministère interrogé : francophonie
Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 13 octobre 1986, page 3605
Réponse publiée le : 29 février 1988, page 872